



Expressionlibre

On fait-tu « pas comme d'habitude... »

Ce qui nous définit est souvent ce qui nous manque ou ce qu'on a de trop.

Par exemple : «le gars pas de cheveux», «la femme à barbe». Des fois c'est bizarre, des fois c'est «cute», généralement on prend garde de ne pas blesser les gens sur leurs attributs naturels, car aucun n'est parfait, il faut se soumettre aux caprices de la nature.

Dans le cas d'une ville sans centre-ville, avec deux terrains de soccer, une autoroute qui coupe le territoire en deux (mais on a oublié une entrée et une sortie), c'est n'est pas très logique, ce n'est pas la loi de la nature.

Il y a sûrement quelque chose à faire, au moins on doit se demander comment on est arrivés là. Bien humblement, je crois détenir des éléments de réponse.

Une force que j'appellerais «l'empire des ténèbres», cultive des valeurs qui remontent à l'époque des belles histoires des Pays-d'en-Haut. Dans les années 1980 nous avons «presque obtenu» une piste de luge à Prévost.

J'ai rencontré par la suite le haut fonctionnaire fédéral en charge du dossier qui m'a dit que les investissements auraient pu être de l'ordre de plusieurs millions, mais les «fleurs du tapis étaient trop enfargeantes!» Le fonctionnaire, unilingue anglais, m'a demandé textuellement; «What kind of stuff those guys smoke.»(Cossé qui fument ces gars là). Dans une autre élan de dynamisme incroyable, cette force a réussi à chasser les Factories Outlets, pour les envoyer s'établir à Saint-Sauveur. On ne se demande plus pourquoi ça fait dur le Vieux-Prévost. Il y manque 100 millions d'investissements.

Bon, j'oublie ça la piste de luge, peut-être le tremplin de saut à ski, le nom de mon village aux nouvelles du sport partout dans le monde. J'oublie aussi cent-cinquante jobs. Nos jeunes peuvent aller faire application à Saint-Sauveur.

La prochaine fois, on fait-tu «pas comme d'habitude»?

S'obstiner pour des factures de 15 piastres au conseil, se chicaner pour l'asphalte comme des petits chiens qui tirent sur une guenille. J'ai encore l'impression de parler à M. Charlebois. Il va m'haïr!

Bienvenue à Prévost, une ville en plein changement.

Marc-André Morin, citoyen attendant le progrès depuis une trentaine d'années

Un problème de stop

Lettre ouverte au Maire de Prévost

J'assiste régulièrement aux assemblées de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord.

À plus d'une reprise, j'ai informé l'ensemble du conseil d'administration que les auto patrouilles et quelques véhicules banalisés négligent d'effectuer leur arrêt au coin de la rue du Nord et de l'entrée du poste de police.

En mai dernier et suite à ma plainte, Monsieur Jean Lalonde, directeur de la police m'a informé qu'il transmettrait ma plainte aux gens concernés sous le couvert de l'anonymat du plaignant, car celui-ci ne pourrait plus circuler sur le territoire à cause des contreventions qu'il pourrait écoper s'il était connu.

Monsieur le maire, comment interpréter ce commentaire. Est-ce une menace de représailles sous-entendue ?

Je profite de l'occasion pour vous signaler que la situation semble persister au sujet de la rue du Nord.

Je crois que les patrouilleurs ont une obligation morale de donner le bon exemple à la population.

Élie Laroche, le 4 juin 2001

Lettre du président de la CSN au Premier ministre du Canada

N.D.L.R. :Le président de la CSN, Marc Laviolette, a comparu le mercredi 6 juin devant le Comité permanent des Finances de la Chambre des communes où les députés ministériels ont brillé par leur absence. Le président de la CSN, jugeant que cet incident mérite d'être porté à la connaissance de M. Jean Chrétien, lui a adressé la lettre qui suit.

Le jeudi 7 juin 2001

**M. Jean Chrétien Premier ministre du Canada
Monsieur le Premier ministre**

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, ayant démontré un intérêt à connaître le point de vue du monde syndical canadien quant à l'avenir économique du pays, m'avait invité, en compagnie d'autres syndicalistes, pour présenter notre analyse de la situation actuelle.

Pour ce faire, le service de recherche de la CSN avait affecté un conseiller qui a travaillé de longues heures à étoffer un dossier pertinent démontrant, entre autres, les risques associés à un remboursement hâtif de la dette nationale, l'importance pour les provinces d'une augmentation de paiements de transfert et de l'équilibre recherché entre les cotisations prélevées et les prestations versées par l'assurance-emploi. Un adjoint à l'exécutif de la centrale a également collaboré à ce travail d'équipe que j'ai personnellement supervisé. Et tous, nous nous sommes déplacés à Ottawa pour

répondre à la requête qui nous avait été adressée.

Or, lors de notre comparution, le mercredi 6 juin à 15h30, une députée libérale, au début, assistait à notre présentation, puis un collègue s'est joint à elle (manifestement las de sa journée, le sommeil l'ayant vite gagné), et tous deux ont ensuite quitté, sans doute pour vaquer à des tâches qui leur semblaient plus prioritaires. Ce qui fait que l'essentiel de notre propos a été livré en l'absence des députés du parti ministériel, y compris la période de questions.

Je vous avoue, monsieur le Premier ministre, que j'ai ressenti cette attitude désinvolte comme un manque de courtoisie élémentaire à l'endroit des quelque trois millions de travailleuses et travailleurs que regroupent les organisations syndicales présentes avec nous à Ottawa ce jour-là, le CTC et la FTQ. Et qui plus est, au moment même où les

députés de la Chambre des communes débattaient de la généreuse augmentation de leurs émoluments justifiés, selon leurs dires, par un lourd fardeau de tâche.

Il me semble, monsieur le Premier ministre, qu'un rappel à l'ordre de vos députés s'impose afin qu'une telle situation ne se reproduise pas et que les groupes convoqués lors des réunions des comités permanents aient, à tout le moins, l'impression que leur travail de réflexion et d'analyse est pris en compte lorsqu'ils présentent leur opinion.

Je vous souhaite, monsieur Chrétien, de bonnes vacances estivales, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Marc Laviolette

Président de la CSN

c.c. : Stockwell Day, Gilles

Duceppe, Jos Clark, Don Boudrias, Henri Massé, Ken Georgetti

Non au travail des enfants

La CSN prend part à la campagne internationale

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) participera activement à la campagne intersyndicale mondiale "Stop ! le travail des enfants", notamment en faisant circuler une pétition en ce sens dans l'ensemble de ses syndicats. La centrale poursuit ainsi sa lutte pour une mondialisation juste et équitable.

C'est la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) qui chapeaute cette campagne pour l'éradication du travail des enfants, à laquelle sont rattachées quatre revendications principales.

La confédération demande à tous les gouvernements de ratifier et d'appliquer les conventions 138 et 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail des enfants. Ces conventions établissent l'âge minimum légal de travail et visent à éradiquer les pires formes d'exploitation dont les enfants sont victimes dans certaines régions du monde.

Près de 250 millions d'enfants travaillent dans le monde. Environ 125 millions d'entre eux n'ont jamais mis les pieds à l'école. Ils travaillent principalement dans les secteurs manufacturier, du commerce de gros et détail, des restaurants et hôtels, dans les services domestiques et autres services personnels.

La CISL réclame de plus du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qu'ils mettent en place des programmes résolument orientés vers une amélioration et une consolidation des régimes d'éducation des pays pauvres et qu'ils mettent fin à ceux qui mettent

à mal les budgets voués à l'éducation dans ces pays.

Pour permettre une éducation minimale à toutes et tous, on estime que des investissements de 8 milliards de dollars américains par an sont nécessaires. Cette somme représente un peu plus de un pour cent des dépenses militaires dans le monde.

La plus importante organisation syndicale internationale revendique également des employeurs qu'ils cessent d'embaucher des enfants et que ceux qui travaillent actuellement puissent être réhabilités et puissent sortir du monde du travail pour retourner sur les bancs d'école.

Pour y parvenir, la CISL croit que les employeurs, gouvernements et institutions internationales doivent travailler à fournir des emplois décents aux adultes des pays pauvres.

La pauvreté des familles explique en grande partie que les enfants n'aient d'autres choix que de travailler pour survivre. Au 21e siècle, des centaines de millions de travailleuses et travailleurs ne gagnent pas encore suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins et voient leurs droits syndicaux et du travail les plus élémentaires constamment bafoués.

Le Canada doit assumer un leadership

Quelque 18 des 35 pays du continent américain n'ont toujours pas ratifié la convention 182 sur les

pires formes de travail des enfants, près de deux ans après son adoption par l'OIT.

La CSN invite le gouvernement canadien à agir auprès de ses partenaires d'une éventuelle Zone de libre-échange des Amériques afin qu'ils s'engagent à éradiquer l'exploitation des enfants sur leur territoire.

" Comment peut-on envisager de créer une si ambitieuse zone de libre-échange et affirmer haut et fort que c'est pour le bien des populations, comme le fait le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, alors que dans les faits, les partenaires rechignent à s'attacher à une problématique aussi préoccupante pour l'avenir des peuples des Amériques ? ", s'interroge le président de la CSN, Marc Laviolette.

Rappelons que la CSN est directement affiliée à la CISL. La CISL représente 156 millions de travailleuses et travailleurs et compte 221 organisations affiliées dans 148 pays des cinq continents. La CSN représente quelque 264 000 travailleuses et travailleurs, principalement au Québec, et travaille activement à l'élaboration d'une solidarité internationale entre les organisations progressistes. Elle a notamment pris part à l'organisation et au déroulement de la Marche mondiale des femmes et du deuxième Sommet des peuples des Amériques.